



PRESTATIONS DE SERVICES .....	2
MATERIEL, PIECES DETACHEES .....	6
NEUVES OU D'OCCASION .....	6
CREATION / HEBERGEMENT DE SITES INTERNET .....	10

**INFOQUICK**  
**SOCIETE DE SERVICES INFORMATIQUES**  
**Mise à jour Juin 2018**

# PRESTATIONS DE SERVICES

## **Article 1 - Validité du contrat :**

Toutes les ventes, prestations de services, interventions techniques et actes de formation d'InfoQuick, sont faites exclusivement aux présentes conditions générales de ventes. Dans le cadre du présent contrat, notre société s'engage à se donner tous les moyens nécessaires à la réalisation de sa mission.

Notre intervention ne saurait en aucun cas être considérée comme valant acceptation d'une obligation de résultat. Toute commande ou demande d'intervention technique ferme et acceptée par le client implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions qui annulent toutes clauses et stipulations contraires, notamment sur la correspondance ou autre document du client, sauf dérogation spéciale et écrite d'InfoQuick.

## **Article 2 - Formation du contrat :**

La formation du contrat se réalise exclusivement par l'intermédiaire de notre numéro 06 27 63 05 55 par e-mail à l'adresse suivante : [dalmolin.anthony@wanadoo.fr](mailto:dalmolin.anthony@wanadoo.fr)  
De convention expresse entre le client et InfoQuick, la confirmation par ce dernier du rendez-vous pour intervenir sur son équipement vaudra consentement irrévocable au contrat et validation des prix communiqués.

Les mineurs non émancipés disposent d'une capacité résiduelle pour les actes que l'usage les autorise à accomplir en raison de leur caractère modeste. En conséquence toute commande faite sans autorisation des parents ou tuteur légal sera présumée jugée par leurs parents ou tuteur légal comme ne dépassant pas ce caractère modeste ; dans le cas contraire ceux-ci devront fournir une autorisation, faute de quoi leur responsabilité serait engagée.

## **Article 3 - Prix et règlement :**

Les prix sont ceux de nos tarifs en vigueur à la date de l'offre. Toute prestation de réparation ne peut s'effectuer que dans un rayon de 20 Kms de l'agence. Au-delà, un forfait kilométrique préétabli s'applique. Toutes prestations réalisées par la société InfoQuick en accord avec le client et chez ce dernier donne lieu à une facturation minimale d'une demi-heure et ce quelle que soit la durée de l'intervention et quel que soit le résultat de celle-ci. Les prix sont donnés sous réserve, notamment des variations économiques, sociales et fiscales en France. Le prix correspond à une intervention effectuée dans les conditions normales et sur la base des informations communiquées par le client.

Le règlement est fait en globalité par chèque à l'ordre d'InfoQuick ou en espèces directement au technicien sur place. Une facture est ensuite envoyée par courrier électronique au client ou à défaut par courrier postal.

Dans le cas où la prestation n'aurait pas pu être effectuée en raison de l'absence du client au rendez-vous fixé avec InfoQuick, la prestation sera facturée à hauteur de 20 € H.T soit un déplacement.

#### **Article 4 - Retard ou absence de paiement :**

En cas de non-paiement à l'échéance, toute somme due fera courir des intérêts à compter de la date d'échéance, au taux de 10% et ce, sans formalité préalable.

Les intérêts courent jusqu'au paiement intégral. En cas de retard dans les paiements, InfoQuick se réserve le droit de suspendre ou de surseoir à l'exécution d'une commande en cours. Toute facture, recouvrée par le service contentieux ou juridique sera majorée, à titre de clause pénale d'une indemnité fixée forfaitairement à 20% du montant HT des sommes impayées.

#### **Article 5 - Contenu des prestations (hors développement) :**

InfoQuick propose des services autour du dépannage, de l'installation et de la formation sur les équipements numériques du marché. Cette prestation de service a lieu au domicile du client ou sur le site de l'entreprise sur les équipements appartenant au client.

Le client doit pouvoir fournir à InfoQuick tous les documents des fabricants et/ou distributeurs et l'ensemble des licences logiciels enregistrées sur l'équipement ainsi que les CD ROM d'installation des différents équipements.

Le technicien peut décider d'interrompre à tout moment l'intervention dans le cas où ce dernier suspecte le client de ne pas l'avoir averti d'avoir modifié son équipement ou si le client ne possède pas l'ensemble des licences d'utilisation pour les équipements ou logiciels en sa possession.

Enfin, InfoQuick peut immédiatement cesser l'intervention si le technicien considère que les conditions de travail sur le site sont de nature à mettre sa sécurité en danger. Dans tous les cas où la prestation est interrompue par le technicien pour quelque cause que ce soit, la prestation sera due avec une facturation minimale d'une demi-heure.

#### **Article 6 - Perte de données :**

Dans le cadre des prestations de services effectuées, le client reste responsable des données présentes sur son installation informatique, la responsabilité d'InfoQuick ne peut donc être engagée de ce chef.

Par ailleurs, en cas de perte de données, le client ne peut en aucun cas réclamer des dommages et intérêts relatifs à une quelconque valeur des données enregistrées sur les disques. Le cas échéant, l'indemnité relative aux dommages et intérêts ne pourra pas être supérieure au montant de la prestation.

InfoQuick ne peut être tenu responsable de tout dommage direct ou indirect, matériel ou immatériel relatif à ces données résultant pour quelque cause que ce soit de l'intervention du technicien de la société InfoQuick sur les supports informatiques du client.

#### **Article 7 - Livraison :**

InfoQuick fera toute diligence pour livrer dans les meilleurs délais, les commandes acceptées. InfoQuick sera libérée de son obligation de livraison en cas de force majeure.

L'intervention présuppose que le site est librement accessible et vide de tout encombrant et que l'installation électrique et téléphonique est conforme aux normes. Il ne peut être demandé

au technicien de déplacer un quelconque objet de valeur ou d'intervenir sur l'installation électrique. En aucun cas, un retard d'exécution ne peut entraîner la résiliation de la commande.

### **Article 8 - Transport et mise à disposition :**

Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire. Le client destinataire d'un produit ou d'un service doit en vérifier l'état à la réception et notifier toute perte ou dégradation immédiatement à InfoQuick de façon à permettre un éventuel recours de la part d'InfoQuick contre son fournisseur. En outre, le client est seul en charge des recours éventuels à engager contre le transporteur, notamment pour retard de livraison, bris ou vol de machine.

### **Article 9 – Garantie :**

Nous garantissons nos interventions. A ce titre, nous prenons en charge les frais d'intervention et de déplacement entraînés par la reproduction d'une panne identique sur le même matériel et le même site, objet d'une intervention dans les quinze jours précédents. Notre intervention aura lieu dans les dix jours ouvrables suivant la notification par écrit de la reproduction de la panne. La garantie ne jouera pas si la première intervention a donné lieu à des réserves écrites notamment sur l'inadéquation des matériels et/ou logiciels en place par rapport aux fonctionnalités demandées. Notre garantie ne jouera pas si la panne n'est pas due à une mauvaise exécution de notre prestation mais à toute autre cause et notamment à un virus informatique. La garantie du matériel installé par InfoQuick est celle accordée par les fournisseurs et fabricants. En la matière, les règles générales du droit sont applicables. Notre société se réserve le droit de refuser d'installer un produit qui ne serait pas un produit d'origine ou un logiciel non accompagné des licences d'utilisation. Les garanties ne s'appliquent pas lorsque le produit n'est pas conforme à l'usage auquel il est destiné et/ou lorsque les conditions d'entretien et d'utilisation ne sont pas respectées. De même, la garantie ne s'applique pas si InfoQuick est amené à faire des réserves quant à l'insuffisance de la qualification technique de l'utilisateur. Dans l'hypothèse d'un incident survenu avant le paiement, celui-ci ne pourrait servir à l'annulation de la commande ou à un retard de paiement.

### **Article 10 – Loi informatique et liberté et politique de confidentialité :**

A travers cette section INFOQUICK tient à rappeler son engagement à respecter scrupuleusement la confiance que vous lui accordez et à appliquer les obligations issues de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 (la « loi Informatique et Libertés ») et du règlement (UE) 2016/679 du Parlement et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (le « RGPD »).

Ainsi, nous vous informons que vos données personnelles peuvent être recueillies par INFOQUICK, responsable du traitement, afin d'établir un meilleur échange avec le client, pour permettre le suivi des prestations, d'informer le client du bon déroulement de la prestation et de la restitution du matériel en fin d'intervention.

Vos données personnelles sont conservées dans des conditions de sécurité renforcées et selon des durées limitées dans le temps proportionnellement aux finalités pour lesquelles vous nous les avez communiquées.

Conformément à la loi Informatique et Libertés et au RGPD, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité de vos données personnelles. Vous disposez également du droit de formuler des directives spécifiques ou générales concernant la conservation, l'effacement et la communication de vos données post-mortem.

Vous pouvez exercer l'ensemble de ces droits par courriel à l'adresse dalmolin.anthony@wanado.fr, ou par courrier postal adressé à :

INFOQUICK – 36, ROUTE DE DIJON 21700 NUITS SAINT GEORGES

### **ACCOMPAGNE D'UNE COPIE D'UN TITRE D'IDENTITE**

#### **Article 11 – Réserve de propriété :**

InfoQuick se réserve expressément la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral qui, seul, opère le transfert de propriété. En cas redressement judiciaire ou de liquidation de biens du client, et conformément à la loi du 12 mai 1980, la revendication de ces marchandises pourra être exercée par InfoQuick.

#### **Article 12 – Confidentialité et responsabilité civile :**

InfoQuick s'engage à respecter la confidentialité de toutes les informations portées à sa connaissance dans le cadre de son intervention.

Le client doit prendre toutes les mesures pour que ses données soient protégées ou, à défaut, en aviser notre technicien avant toute intervention.

Notre société ne saurait être tenue pour responsable des pertes ou des modifications de données intervenues suite à une panne, objet de notre intervention. InfoQuick ne peut être tenu pour responsable de la récurrence d'une panne ou de toute nouvelle panne faisant suite à notre intervention.

# MATERIEL, PIECES DETACHEES NEUVES OU D'OCCASION

## **Article 1 - Généralités :**

Les prix de nos produits sont indiqués en euros hors frais de livraison (déplacements éventuels). INFOQUICK se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement des commandes. Les produits demeurent la propriété d'INFOQUICK jusqu'au paiement intégral du prix.

## **Article 2 - Commande :**

Les commandes peuvent être effectuées par téléphone au 03 80 61 21 92 du lundi au samedi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 20 h 00. INFOQUICK se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

## **Article 3 - Validation :**

Vous déclarez avoir pris connaissance et accepté les présentes conditions de vente avant la passation de votre commande. La validation de votre commande vaut donc acceptation de ces conditions de Vente.

## **Article 4 - Disponibilité :**

Nos offres de produits sont proposées dans la limite des stocks disponibles. Pour les produits non stockés dans nos entrepôts, nos offres sont valables sous réserve de disponibilité chez nos fournisseurs. Dans l'éventualité d'une indisponibilité de produit après passation de votre commande, nous vous en informerons par mail ou par courrier dès réception des informations reçues par les fournisseurs. Votre commande sera automatiquement annulée et vous serez immédiatement remboursés si votre compte bancaire a été débité.

## **Article 5 - Livraison :**

Les produits achetés chez INFOQUICK ne sont livrés qu'en France métropolitaine. Le délai moyen habituel de livraison correspond aux délais de révision (tests de fonctionnement, tests de charge...). Les produits sont livrés à l'adresse de livraison que vous avez indiquée au cours du processus de commande. En cas de paiement par chèque, la commande ne sera traitée qu'à réception du premier chèque d'acompte soit 30% du montant global. Vous devez notifier à INFOQUICK toutes réserves sur le produit livré dans les 3 jours suivant la réception du produit. Puis, en fonction des cas définis à la section GARANTIES ci-dessous, vous pouvez bénéficier des conditions d'échange et de remboursement prévues à cet article.

### **Article 6 - Paiement :**

Lors d'un paiement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine. L'encaissement du chèque est réalisé à la réception du chèque. Le chèque sera à envoyer à :

INFOQUICK – 36, ROUTE DE DIJON 21700 NUITS SAINT GEORGES.

### **Article 7 - Remboursement :**

Le remboursement des produits dans les hypothèses visées aux articles 5 et 8 seront effectués dans un délai inférieur ou égal à 15 jours après la réception des produits par nos soins. Le remboursement s'effectuera au nom du client ayant passé la commande et à l'adresse de facturation. Aucun envoi en contre-remboursement ne sera accepté quel qu'en soit motif.

### **Article 8 - Satisfait ou remboursé :**

Vous disposez d'un délai de 14 jours à compter de la réception pour retourner le produit qui ne vous conviendrait pas. Les frais d'envoi et de retour seront alors à votre charge. Seul le prix du ou des produits achetés seront remboursés. Les retours sont à effectuer à : INFOQUICK – 36, ROUTE DE DIJON 21700 NUITS SAINT GEORGES. Le présent droit de retour ne pourra être accepté que pour les produits d'occasion, en bon état extérieur (pas de fissures apparentes, peintures, dessins, autocollants...) accompagnés d'une copie de la facture d'achat. Les articles retournés, abîmés, endommagés ou salis par le client ne sont pas repris. Le droit de retour ne peut être exercé pour les logiciels informatiques descellés par le client, ni pour les services dont l'exécution a commencé, avec l'accord du client, avant la fin du délai de 7 jours prévu précédemment. Le droit de retour ne peut être exercé pour les produits retirés dans nos locaux.

### **Article 9 - Propriété Intellectuelle :**

Certains produits tels que notamment les logiciels font l'objet de droit d'utilisation personnels et spécifiques réglementant les copies, diffusion publique, location. Vous devez respecter les conditions de vente de ces produits, et INFOQUICK ne saurait être responsable des utilisations qui pourraient être faites des produits dans ce cadre.

### **Article 10 - Garanties :**

#### **Garantie légale**

Tous nos produits d'occasion ne faisant pas l'objet d'une garantie constructeur bénéficient d'une garantie INFOQUICK **de 3 mois**. Nous vous invitons, si cela n'est pas précisé au moment de la vente, à nous contacter afin de vous faire préciser le type de garantie dont votre produit bénéficie.

Dans le cadre de la garantie de 3 mois, celle-ci pourra s'exercer de la manière suivante et dans l'ordre ci-dessous spécifié :

1. Réparation en SAV dans l'atelier d'InfoQuick.
2. Remplacement par un matériel équivalent ou supérieur (dans la limite des stocks disponibles).
3. Remboursement du matériel (si les deux premiers cas ne peuvent être proposés).

## **LE CHOIX DE LA MANIERE DONT LA GARANTIE SERA APPLIQUEE SERA IMPOSE PAR INFOQUICK**

### **Garantie contractuelle**

Afin de connaître les démarches à suivre concernant le service après-vente pour tout problème ou de panne sur un produit vous pouvez contacter le : 03 80 61 21 92. Pour pouvoir bénéficier de la garantie des produits, il convient impérativement de conserver la facture d'achat du produit. Toute garantie s'applique à date de facture.

Les garanties contractuelles ne couvrent pas :

- le remplacement des consommables (batteries, ampoules, fusibles, antennes...),
- l'utilisation anormale ou non conforme des produits.
- les pannes liées aux accessoires (câbles d'alimentation...),
- les défauts et leurs conséquences dus à l'intervention d'un réparateur non agréé par le constructeur du matériel,
- les défauts et leurs conséquences liés à l'utilisation non-conforme à l'usage pour lequel le produit est destiné (utilisation professionnelle, collective...),
- les défauts et leurs conséquences liés à toute cause extérieure.

### **Article 11 - Responsabilité :**

Les produits proposés sont conformes à la législation française en vigueur et aux normes applicables en France. La responsabilité d'INFOQUICK ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays où le produit est livré (par exemple en cas d'interdiction d'un produit...). Il vous appartient de vérifier auprès des autorités locales les possibilités d'importation ou d'utilisation des produits ou services que vous envisagez de commander. En cas d'achats à titre professionnel, INFOQUICK n'encourra aucune responsabilité pour tous dommages indirects du fait des présentes, perte d'exploitation, perte de profit, perte de chance, dommages ou frais, qui pourraient survenir du fait de l'achat des produits. **Nous vous rappelons qu'il est prudent de procéder à la sauvegarde des données contenues dans les produits achetés.** INFOQUICK ne saurait être responsable de toutes pertes de données, fichiers ou des dommages définis au paragraphe précédent. L'impossibilité totale ou partielle d'utiliser les produits, notamment pour cause d'incompatibilité de matériel, ne peut donner lieu à aucun dédommagement ou remboursement ou mise en cause de la responsabilité d'INFOQUICK. Nos produits ont des performances compatibles avec des usages professionnels. INFOQUICK ne pourra voir en conséquence sa responsabilité engagée pour tout préjudice quel qu'il soit résultant d'une activité professionnelle.



## **Article 12 - Loi informatique et liberté et politique de confidentialité :**

A travers cette section INFOQUICK tient à rappeler son engagement à respecter scrupuleusement la confiance que vous lui accordez et à appliquer les obligations issues de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 (la « loi Informatique et Libertés ») et du règlement (UE) 2016/679 du Parlement et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (le « RGPD »).

Ainsi, nous vous informons que vos données personnelles peuvent être recueillies par INFOQUICK, responsable du traitement, afin d'établir un meilleur échange avec le client, pour permettre le suivi des prestations, d'informer le client du bon déroulement de la prestation et de la restitution du matériel en fin d'intervention.

Vos données personnelles sont conservées dans des conditions de sécurité renforcées et selon des durées limitées dans le temps proportionnellement aux finalités pour lesquelles vous nous les avez communiquées.

Conformément à la loi Informatique et Libertés et au RGPD, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité de vos données personnelles. Vous disposez également du droit de formuler des directives spécifiques ou générales concernant la conservation, l'effacement et la communication de vos données post-mortem.

Vous pouvez exercer l'ensemble de ces droits par courriel à l'adresse [dalmolin.anthony@wanado.fr](mailto:dalmolin.anthony@wanado.fr), ou par courrier postal adressé à :

INFOQUICK – 36, ROUTE DE DIJON 21700 NUITS SAINT GEORGES

**ACCOMPAGNE D'UNE COPIE D'UN TITRE D'IDENTITE**

# CREATION / HEBERGEMENT DE SITES INTERNET

## Article 1 - Acceptation des conditions

Le client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la passation de commande, des conditions générales de vente énoncées dans ce document et déclare expressément les accepter sans réserve.

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre INFOQUICK et son client. Ces conditions générales de vente prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite.

## Article 2 - Obligations de INFOQUICK

INFOQUICK s'engage, dans le cadre d'une obligation de moyens, à apporter tout le soin et la diligence nécessaire à la mise en œuvre d'un service d'une qualité conforme aux usages de la profession et à l'état de l'art.

## Article 3 - Signature de l'auteur

Le client autorise implicitement INFOQUICK à citer son nom et son URL en référence.

## Article 4 - Détail des prestations

### 4.1 - Conception :

La conception du site comprend l'étude du projet du site, le contenu des pages, la navigation. Le client remet le texte et les images des pages.

Sont compris : la programmation HTML, la numérisation et l'optimisation des images, la mise en page des images, l'insertion de musique, d'animations, la rédaction du texte définitif à partir des textes fournis par le client. Celui-ci assure qu'il dispose des droits nécessaires pour la publication des textes et documents fournis à INFOQUICK.

INFOQUICK se dégage de toute responsabilité concernant le respect des droits d'auteurs et autres problèmes légaux concernant les textes, images et éléments fournis par le client. D'autre part, et si le client en fait la demande, INFOQUICK pourra faire usage d'illustrations, images, applets java, codes JavaScripts ou toute autre technologie libre de droit ou utilisée sous licence conformément aux termes prescrits par l'auteur de ces éléments.

INFOQUICK décline toute responsabilité concernant ces documents. Enfin, des images, logos, illustrations, éléments de programmations et autres pourront être créés de toute pièce par INFOQUICK, en respectant les desiderata éventuels du client.

INFOQUICK possède une copie de sauvegarde du site en cas d'anomalie technique au niveau de l'hébergement uniquement.

### 4.2 - Mise en ligne :

La première mise en ligne consiste en la préparation du serveur et la transmission du site terminé vers celui-ci.

#### **4.3 - Nom de domaine :**

Le client est seul responsable du nom donné au domaine (monsite.fr, monservice.com, etc.). INFOQUICK enregistrera, en son nom, tout nom ou domaine dans les conditions définies entre les parties.

INFOQUICK est le propriétaire du nom de domaine qu'il a réservé pour son client afin d'agir en qualité d'intermédiaire technique auprès des organismes de nommage, les conditions générales de vente propres à ces organismes s'appliquent donc.

#### **4.4 – Hébergement :**

L'hébergement caractérise les ressources techniques et moyens mis à la disposition du client lui permettant de publier et d'exploiter un ou plusieurs sites Internet. Il s'agit de la location annuelle d'un espace disque sur le serveur. Le Webmaster ne peut pas être poursuivi pour des défauts liés au serveur sur lequel est hébergé le site du client. La responsabilité de la gestion du serveur relève de la société d'hébergement.

Dans le cas où INFOQUICK fera appel à une société spécialisée dans l'hébergement de sites Internet, INFOQUICK facturera un montant forfaitaire fixé au prix de 100 € afin de régler les différents services facturés par l'hébergeur pour cet hébergement. INFOQUICK ne peut être tenu responsable des augmentations éventuelles.

#### **4.5 - Référencement, publicité du site :**

Les moteurs de recherches permettent aux surfeurs de découvrir l'adresse d'un site qui les intéresse. La tâche du Webmaster consiste en une déclaration manuelle après des principaux moteurs de recherches (Google, Yahoo, Bing...). Il ne peut être tenu responsable des réactions de ces sociétés. Les offres de référencement correspondent à la mise en place dans le code source des pages d'un certain nombre de mots clés permettant aux moteurs de recherche d'indexer le site. Il s'agit ici pour INFOQUICK d'une obligation de moyens et non de résultats. INFOQUICK ne saurait garantir la présence effective du site du client dans les moteurs.

#### **- 4.6 Maintenance :**

L'ajout de contenu ou la modification du site du client se fera suivant la procédure définie de commun accord entre les parties. Seul le Webmaster pourra rajouter du contenu, et ce, toujours sous la responsabilité du client. Toute modification plus importante sera facturée séparément et fera l'objet d'un avenant. Ces mises à jour comprennent la modification des pages existantes (modification de photos, de texte). Les mises à jour de type ajouts de pages supplémentaires, de fonctions, de modules, etc... Ou modifications de la charte graphique feront l'objet d'un devis supplémentaire à la demande.

#### **4.7- Support technique :**

INFOQUICK propose un support technique par e-mail et par téléphone, gratuit et limité à un nombre raisonnable d'appels téléphoniques ou de messages par mois.

Ce service est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h. Le support par e-mail est fourni en permanence, sans garantie de réponse en dehors des heures de bureau. Le support technique concerne uniquement l'utilisation du site et des techniques apparentées directement à son utilisation.

INFOQUICK tentera de répondre à toute autre question sans garantie.

## **Article 5 - Contenu du site :**

Le contenu du site doit être en conformité avec les lois en vigueur. INFOQUICK s'engage à maintenir confidentielles les informations relatives à ses clients et ne les transmettre à des tiers qu'avec leur accord. INFOQUICK se réserve le droit de modifier les spécifications techniques de ses prestations à tout moment.

## **Article 6 - Obligations et responsabilité du client :**

### **6.1**

Le client reconnaît avoir reçu de INFOQUICK toutes les informations et conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire au présent engagement en connaissance de cause. Ainsi, les choix effectués par le client lors de la commande ainsi qu'éventuellement par la suite, demeurent sous son entière responsabilité. Le client s'engage à fournir à INFOQUICK tous les documents, renseignements et informations afin de lui permettre de réaliser le site conformément aux besoins et souhaits du client.

### **6.2**

En application des dispositions légales et notamment de la loi du 30 septembre 1986 modifiée, le client est civilement et pénalement responsable du contenu de son site, des informations transmises, diffusées et/ou collectées, de leur exploitation, des liens hypertextes, des revendications de tiers et actions pénales qu'elles suscitent, notamment en matière de propriété intellectuelle, de droits de la personnalité et de protection des mineurs. Le client s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur dont notamment les règles ayant trait au fonctionnement des services en ligne, au commerce électronique, aux droits d'auteur, aux bonnes mœurs et à l'ordre public ainsi que les principes universels d'usage de l'Internet, communément appelés « Netiquette ». Le client garantit INFOQUICK contre toute action en revendication de tiers liée au contenu des informations hébergées.

### **6.3**

Le client s'engage à respecter les dispositions relatives aux mentions légales obligatoires à insérer sur son site web en vertu de la loi du 30 septembre 1986 modifiée et celles relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, en particulier celles relatives aux déclarations des traitements automatisés d'informations nominatives auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (C.N.I.L.).

## **Article 7 – Commande :**

### **7.1**

La commande est effectuée par l'intermédiaire d'un devis rédigé par INFOQUICK. La commande devient effective dès lors que INFOQUICK a reçu le bon de commande signé par le client et accompagné du montant de l'acompte prévu si prévu dans le devis.

### **7.2**

Le délai de validité du devis ainsi que le montant de l'acompte demandé sont stipulés dans le devis.

### **7.3**

INFOQUICK se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un client avec

lequel existerait un litige antérieur ou un problème d'ordre plus relationnel qui pourrait compromettre la bonne exécution dudit devis.

#### **7.4**

Les suppléments éventuellement commandés à une période ultérieure doivent faire l'objet d'un nouveau devis.

### **Article 8. Prix et facturation**

#### **8.1**

Compte tenu, du régime fiscal de INFOQUICK et conformément à l'article 293 B du C.G.I., la TVA n'est pas applicable. Ces prix s'entendent donc « prix nets » et sont exprimés en Euros.

#### **8.2**

Les prix des prestations Internet et options fournies par INFOQUICK font l'objet de plusieurs tarifs établis en fonction de la nature des prestations. Les prix des prestations Internet et des options sont mentionnés dans le devis.

INFOQUICK se réserve le droit de réviser ses tarifs à tout moment. Les parties conviennent que INFOQUICK peut, de plein droit, modifier ses tarifs sans autre formalité que d'en informer le client. Toute modification des conditions générales ou particulières ainsi que l'introduction de nouvelles formules, options ou prix fera l'objet d'une information par mail à son client, ou à toute autre adresse que INFOQUICK viendrait à lui substituer.

#### **8.3:**

Le client est et reste entièrement responsable du paiement de l'ensemble des sommes facturées au titre du contrat passé avec INFOQUICK, y compris dans le cas où un tiers payeur intervient au nom et pour le compte du client, lequel devra dans tous les cas être préalablement agréé expressément par INFOQUICK.

Le défaut total ou partiel de paiement 30 jours après l'échéance du terme de toute somme due au titre du contrat entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable :

L'exigibilité immédiate de toutes les sommes restantes dues par le client au titre du contrat, quel que soit le mode de règlement prévu.

La suspension de toutes les prestations en cours, objet du contrat, sans préjudice pour INFOQUICK d'user de la faculté de résiliation du contrat stipulée à l'article « Résiliation ».

### **Article 9 - Règlement**

Lors de l'acceptation des services, le client complètera et signera le devis, faisant office de bon de commande, émanant de INFOQUICK.

Les modalités de paiement seront les suivantes par règlements mensualisés stipulés dans le devis :

Ou en cas de paiement intégral

A la signature du bon de commande (devis) : 30% du prix spécifié sur le devis ou la somme convenu entre les parties.

A la mise en ligne définitive du site avec un délai intermédiaire ne pouvant excéder 2 mois entre le versement de l'acompte et le versement final et cela quel que soit le cas de figure. Le règlement des prestations donnant lieu à un abonnement s'effectuera à la date anniversaire de la signature du devis référent.

Pour les prestations supplémentaires hors contrat : après chaque réalisation, règlement sous 10 jours. En cas d'annulation des services du Webmaster par le client après la signature et avant le démarrage des travaux, un pourcentage d'un montant de 25% du montant total de la facture sera demandé à titre de dommages et intérêts et de compensation pour services rendus.

En cas d'annulation des services du Webmaster par le client pendant la réalisation des travaux, INFOQUICK se réserve le droit de retenir une somme au prorata des travaux effectués.

### **Article 10 – Réclamations :**

Pour être valable, toute réclamation doit être adressée par écrit au siège social de INFOQUICK dans les huit jours qui suivent la réception de la facture.

Si aucune réclamation n'est enregistrée dans ce délai, le travail et la livraison sont considérés comme étant entièrement acceptés par le client. Tout problème invoqué par le client concernant un ajout ou une partie du travail réalisé ne l'autorise pas à suspendre le paiement du travail achevé.

### **Article 11 - Délais de livraison :**

Les délais de livraison sont fixés en accord avec le client selon le contrat, sous réserve que ce dernier fournisse les informations et éléments nécessaires dans les temps fixés par le cahier des charges. Le matériel destiné à la mise à jour sera publié dans les quinze jours suivant la date de son dépôt auprès d'INFOQUICK.

### **Article 12 - Responsabilité d'INFOQUICK**

INFOQUICK s'engage à mettre tous ses moyens en œuvre pour délivrer dans des conditions optimales ses services de webmaster au client. La responsabilité d'INFOQUICK envers le client ne pourrait être engagée que pour des faits établis qui lui seraient exclusivement imputables.

Du fait des caractéristiques et limites de l'Internet, INFOQUICK ne saurait voir sa responsabilité engagée pour notamment :

1. Le contenu des informations transmises, diffusées ou collectées ainsi que tous fichiers, notamment les fichiers d'adresses, mais aussi le son, le texte, les images, les données accessibles sur le site et ce à quelque titre que ce soit.
2. Les difficultés d'accès au site hébergé du fait du non-respect total ou partiel d'une obligation du client, d'une défaillance et/ou d'une saturation à certaines périodes des opérateurs des réseaux de transport vers le monde Internet et en particulier de son ou ses fournisseurs d'accès.
3. Le non acheminement de courriers électroniques ou articles de forum de discussion

4. La contamination par virus des données et/ou logiciels du client, dont la protection incombe à ce dernier.
5. Les intrusions malveillantes de tiers sur le site du client et/ou dans les boîtes aux lettres électroniques du client.
6. Les dommages que pourraient subir les équipements connectés à la plate-forme d'hébergement (terminaux du client) ou leur mauvaise utilisation, ceux-ci étant sous l'entière responsabilité du client.
7. Les détournements éventuels de mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour le client.
8. Les préjudices indirects, c'est à dire tous ceux qui ne résultent pas directement et exclusivement de la défaillance partielle ou totale des services fournis par INFOQUICK, tels que préjudice commercial, perte de commandes, atteinte à l'image de marque, trouble commercial quelconque, perte de bénéfices ou de clients.

INFOQUICK se réserve le droit d'interrompre temporairement l'accessibilité à ses services pour des raisons de maintenance sans droit à indemnités. Cependant, INFOQUICK s'engage à mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour minimiser ce type d'interruption.

INFOQUICK est non responsable de la perte de revenus due à une interruption ou une défaillance de service. INFOQUICK ne peut être tenu responsable de la perte de données sur les serveurs d'hébergement qu'il met à disposition de ses clients.

Cependant INFOQUICK s'engage à tout mettre en œuvre pour sécuriser les données de ses clients et effectuer des sauvegardes régulières. Il s'agit ici d'une obligation de moyens et non de résultats.

### **Article 13 - Cas de force majeure**

En cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence des tribunaux français, rendant impossible l'exécution par l'une ou l'autre partie de ses obligations, les obligations respectives de INFOQUICK et du client seront dans un premier temps suspendues.

Au cas où la suspension excède un délai de deux mois, le contrat pourra être résilié de plein droit à l'initiative de l'une ou l'autre des parties. INFOQUICK et le client seront alors déliés de leurs engagements, sans qu'une quelconque indemnité soit due de part et d'autre de ce fait.

INFOQUICK ne sera pas tenu pour responsable pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution serait due à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnue par la jurisprudence.

### **Article 14 - Durée du contrat d'hébergement**

Le contrat entre en vigueur à compter de la date de sa signature par les deux parties. Il est signé pour une durée de 1 an à compter de la signature du devis ou de la prise d'abonnement annuel. A l'issue de cette période, concernant les prestations d'hébergement, maintenance et suivi, chaque partie peut y mettre fin. A l'expiration de cette période d'une année, une

nouvelle facture pour une année sera envoyée au client avant la date anniversaire et devra être réglée à la date précisée sur cette facture.

Cette dénonciation ne donne droit à aucun remboursement ni aucun avoir. La dénonciation emporte règlement par le client de ses obligations financières vis à vis de INFOQUICK. Toute période de facturation entamée reste due.

### **Article 15 - Suspension des services**

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une quelconque de ses obligations, le présent contrat sera résilié de plein droit un mois après envoi par l'autre partie d'une mise en demeure demeurée infructueuse, par lettre recommandée avec avis de réception précisant les fautes contractuelles reprochées.

Tout défaut de retard de paiement de la part du client ainsi que le non-respect des obligations au titre des présentes conditions générales entraînent une suspension automatique des services.

Le client est averti par lettre recommandée et un montant de trente (30) euros lui sera facturé à titre de frais de dossier pour la facture concernée. La résiliation du contrat liant le client à INFOQUICK est encourue de plein droit trente (30) jours après mise en demeure par lettre recommandée restée infructueuse.

### **Article 16- Respect des droits d'auteur et traitement des images**

Le client s'engage à fournir uniquement des images ou du texte dont l'autorisation de reproduction lui a été accordée par les détenteurs de ces droits. Les images ou les textes dont le client est l'auteur ne pourront pas être protégés contre la reproduction par des tiers à cause des techniques informatiques. Le client autorise INFOQUICK à effectuer des traitements informatiques pour optimiser les images fournies, sans toutefois en modifier la teneur ou le sens sans son autorisation. Le copyright des créations graphiques ou programmation est possession du client et est transféré lors du paiement du solde de la facture.

### **Article 17 - Confidentialité**

Chacune des parties devra considérer comme confidentiel, pendant la durée du contrat et après son expiration, les informations, documents, systèmes, savoir-faire, formules ou données quelconques en provenance de l'autre partie dont il pourrait avoir eu connaissance à l'occasion de l'exécution du contrat, et ne devra les divulguer à quelques tiers que ce soit, ni les utiliser en dehors des besoins du contrat.

### **Article 18 - Informatique et libertés**

Conformément à la loi « Informatique et Libertés », Le client dispose (article 34 de la loi du 6 janvier 1978) d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent, qu'il peut exercer auprès de INFOQUICK.

INFOQUICK s'engage à ne pas communiquer, gratuitement ou avec contrepartie, les coordonnées de ses clients à un tiers.

### **Article 19 - Modifications**

Les parties conviennent que INFOQUICK peut, de plein droit, modifier son service sans autre formalité que d'en informer le client et/ou de porter ces modifications dans les conditions générales en ligne.



## Article 20 - Loi applicable :

### ▪ Attribution de compétence

Le contrat de création de site est soumis à la loi française. En cas de litige survenant à l'occasion du contrat, tant pour ce qui concerne son interprétation que son exécution, et éventuellement après une tentative de recherche d'une solution amiable, compétence expresse est attribuée aux juridictions compétentes du ressort de la Cour d'Appel de DIJON (21), nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgences ou les procédures conservatoires.

### ▪ Conditions de Garantie

INFOQUICK offre une garantie sur les sites développés par ses soins. Les sites créés par

INFOQUICK sont garantis contre tout bug pour la durée et aux conditions mentionnées ci-dessous :

1. La garantie porte sur la création de code en différents langages de programmation.
2. La durée de la garantie est illimitée mais soumise aux modifications résultant de l'évolution naturelle des différentes versions de PHP, MySQL et autres langages sur le serveur d'hébergement.
3. La garantie prend effet à partir de la date du paiement du solde de tout compte.
4. La garantie s'applique uniquement au site d'origine livré par INFOQUICK. Seules les pages entièrement développées par INFOQUICK sont qualifiées d'origine. Toutes modifications apportées par tout autre personne que INFOQUICK à l'un des fichiers entraînent l'annulation totale de cette garantie.
5. La garantie s'applique également sur les mises à jour d'un site créé par INFOQUICK et réalisées par ses soins.
6. Le code développé par INFOQUICK livré au client pour qu'il l'intègre lui-même dans un site, est également sous garantie. Toutefois INFOQUICK n'est en aucun cas responsable pour la totalité de la page dans laquelle ledit code a été inclus.
7. Est qualifié de bug tout problème survenant au sein d'une page et entraînant le non affichage ou l'affichage incomplet de la page, tout dysfonctionnement des pages en interaction avec la base de données, toute définition incorrecte des objets de la base.
8. N'est pas qualifié de bug tout problème dû au dysfonctionnement du serveur, de la base de données, aux problèmes de connexion, au dysfonctionnement de la ligne téléphonique ou à la surcharge du réseau.
9. La garantie ne couvre pas les bugs dus à une installation ou une intégration du site effectuée par des tiers.

10. La garantie ne couvre pas les bugs dus à un déplacement des pages à l'intérieur du site effectué par des tiers.
11. Le code créé par INFOQUICK est entièrement garanti. Toutefois, tous problèmes indépendants de INFOQUICK, tel que, notamment, la défaillance d'un hébergeur, ou la modification des versions de langages des serveurs (PHP etc...) et créant ainsi une altération du rendu du site internet pour les internautes n'entrent pas dans les conditions de garantie de INFOQUICK.